

Le programme d'Emmanuel Macron : refonder l'état social en profondeur pour la grande satisfaction du MEDEF et de Pierre Gattaz.

Emmanuel Macron élu avec 66,1 % des voix a succédé à François Hollande, lors de la passation de pouvoir du dimanche 14 mai 2017. Même si ce score paraît élevé, il est à relativiser au vue du niveau d'abstention (25%) auquel s'ajoutent 11,5 % des Français qui se sont déplacés pour voter blanc ou nul.

Ces français, qui ont subi lors du dernier quinquennat des attaques sans précédent, d'un gouvernement plus à l'écoute du MEDEF et de la Finance que des préoccupations des citoyens, ont rejeté le programme libéral du futur président.

Cet homme est dangereux, sa politique aussi !!!

Il suffit de lire la profession de foi du candidat Macron envoyée à tous les électeurs, morceaux choisis :

□ " **Simplification drastique du code du travail grâce aux accords d'entreprise** " :

Par ordonnances, dès l'été, Emmanuel Macron veut aller vite, il l'a d'ailleurs déclaré au Journal du Dimanche le 9 avril dernier qu'il " **comptait introduire dès l'été un projet de loi d'habilitation pour simplifier le droit du travail et décentraliser la négociation... le tout par ordonnances pour procéder de manière rapide et efficace .** "

E.Macron a par ailleurs précisé au journal Les Echos : « c'est la loi qui définira l'ordre public social, les entreprises et les branches pouvant y déroger par accords. Il faut assumer davantage de flexibilité, je n'ai pas peur du mot, pour adapter notre droit du travail aux mutations en cours. »

En clair : autoriser chaque patron dans son entreprise à fixer ses propres règles et briser « certains » syndicats.

Il n'est donc pas étonnant que le Président du MEDEF se disoit disposé à « mouiller la chemise » pour sa campagne de second tour.

Pierre Gattaz a ainsi déclaré à l'AFP qu'il était « derrière le candidat Macron sur le plan économique et social », profitant de l'occasion pour en appeler à des " **réformes importantes et rapides qui prendraient 9 mois maximum** " .

□ " **Suppression des cotisations salariales pour rapprocher, pour tous les travailleurs, le salaire net du salaire brut** "

C'est la FIN de la sécurité sociale de 1945 !

E.Macron, dans une interview aux Echos du 24.02.2017, veut aussi réduire drastiquement les cotisations patronales, dans les pas de François Hollande, il se propose : " **de transformer le CICE en allègement pérenne de cotisation dès 2018, supprimant 6 points de charges pour les salaires à 2,5 fois le SMIC et la suppression des dernières charges patronales sur le SMIC** "

Il propose également de ramener l'impôt sur les sociétés de 33 % à 25 % pendant le quinquennat.

□ " **Baisse de 60 milliards des dépenses publiques :** "

Visés par cette baisse dans la même interview accordée aux Echos : les chômeurs, les malades, les communes, les départements et les administrations de l'Etat.

- **15 milliards d'économie dans les dépenses de santé ;**
- **10 milliards sur l'assurance chômage ;**
- **10 milliards de baisse des dotations aux collectivités locales ;**
- **25 milliards dans les administrations nationales.**

Pour les administrations d'État : instauration d'un nouveau mode de gouvernance incluant la possibilité de recruter hors statut pour les fonctions d'encadrement et restauration du jour de carence en cas d'arrêt maladie.

Le tout se traduirait par la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires (50 000 pour l'État, 70 000 pour les collectivités locales).

□ " **Mise en place progressive d'un système universel de retraite :** "

C'est la suppression de tous les régimes spéciaux et pour les fonctionnaires la suppression du code des pensions civiles et militaires. Le principe du : " pour chaque euro cotisé, le même droit à pension pour tous " laisse planer de lourdes menaces sur les pensions de reversion et les bonifications pour enfant.

Sa logique c'est celle d'un système par points, par comptes notionnels, où le montant de la pension de retraite dépendrait de l'état de l'économie et de l'espérance de vie...

En conclusion, et comme il l'a indiqué au Journal du dimanche, Macron entend :

" REFONDER EN PROFONDEUR L'ORDRE ETABLI ENTRE 1945 ET 1970

Cet objectif, un ancien responsable du MEDEF de triste mémoire (l'assureur Denis Kessler) l'avait déjà déclamé à longueur d'interviews, c'est bien celui que s'est donné le capital financier depuis des décennies et que Macron veut reprendre pleinement à son compte.

La CGT Finances Publiques ne peut accepter la continuité de la politique d'austérité et la casse du code du travail et des acquis sociaux.

Elle continuera à porter ses revendications et alternatives pour une société plus juste, plus solidaire et construira le rapport de force :

- pour l'abrogation de la loi travail ;
- pour la défense de la sécurité sociale ;
- pour la création d'emplois, dans le public comme dans le privé ;
- pour une véritable augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux ;
- pour la sauvegarde du système de retraite par répartition.

Rouen, le 10 mai 2017